

RAPPORTS ET COMPTES 2017

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE SITUATION		
	1 Introduction	2
	2 Conditions-cadres	2
	3 Orientation stratégique et mesures importantes	3
	4 Marche des affaires en 2017	4
	5 Evaluation des risques	7
	6 Collaboratrices et collaborateurs	8
	7 Innovation et projets	8
	8 Événements exceptionnels	9
	9 Perspectives	9
EXIGENCES DE PUBLICATION		
	Exigences de fonds propres	10
	Ratio de levier	11
	Ratio de liquidité à court terme	11
COMPTES ANNUELS		12
I Bilan	Actifs	12
	Passifs	13
	Opérations hors bilan	13
II Compte de résultat		14
III Répartition du bénéfice		15
IV Présentation de l'état des capitaux propres		16
V Explications concernant les activités		17
VI Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation		21
VII Informations relatives au bilan	7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	24
	7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	25
	7.3 Répartition des immobilisations financières	26
	7.4 Présentation des immobilisations corporelles	28
	7.5 Répartition des autres actifs et autres passifs	28
	7.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	28

TABLE DES MATIÈRES

COMPTES ANNUELS (suite)		
VII	Informations relatives au bilan	29
	7.7 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions	29
	7.8 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	29
	7.9 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	30
	7.10 Présentation du capital social	30
	7.11 Indication des créances et engagements envers les parties liées	32
	7.12 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	33
	7.13 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	34
VIII	Informations relatives aux opérations hors bilan	36
	8.1 Répartition des créances et engagements conditionnels	36
	8.2 Répartition des opérations fiduciaires	36
IX	Informations relatives au compte de résultat	37
	9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	37
	9.2 Répartition des charges de personnel	37
	9.3 Répartition des autres charges d'exploitation	37
	9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions	38
	9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	38
X	Chiffres-clés	39
	Statistique des secteurs d'encouragement	39
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION		40
RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE		41
MEMBRES DES ORGANES		
	Membres du conseil d'administration	42
	Membres de la direction générale	44
	Membres de l'organe de contrôle d'éthique	44

RAPPORT DE SITUATION

1 INTRODUCTION

La présente publication « Rapports et comptes » inclut le rapport de situation économique de la Banque Alternative Suisse SA (BAS) et les comptes annuels complets. Elle intègre également les rapports de la révision et du contrôle d'éthique en tant qu'organes statutaires ainsi qu'une vue d'ensemble des membres des différents organes. Ce compte-rendu complémentaire doit permettre à toutes les parties prenantes de se faire une image complète de la marche des affaires et de la situation économique de la BAS au moyen d'une seule publication.

La BAS a été fondée en 1990 afin de promouvoir des alternatives économiques, sociopolitiques, écologiques et culturelles par l'entremise et la gestion de fonds et de capitaux. En tant que société anonyme, elle est régie par le Code des obligations suisse (CO) et par ses statuts. La BAS dispose d'une licence bancaire et de négociante en valeurs mobilières de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

2 CONDITIONS-CADRES

2.1 Evolution économique : une reprise se dessine

En 2017, l'économie mondiale s'est accélérée, et tout particulièrement la conjoncture en Europe. Cela a tenu, entre autres, au coût bas du pétrole ainsi qu'au fait que le monde s'habitue à la nouvelle situation politique aux Etats-Unis et a repris confiance en ses institutions politiques. L'issue des élections en France a aussi été un signal que, même si l'Europe doit se réformer, la cohésion des pays européens demeure. La conjoncture en Suisse profite également de la dynamique économique en Europe et d'un franc plus faible. Pour 2018, la BAS table sur une solide croissance, soutenue par l'essor des exportations et les investissements. L'activité de construction pourrait au contraire ralentir, en raison d'une offre devenue peu à peu excédentaire.

2.2 Evolution du marché : le revirement des taux se fait attendre

Alors qu'aux Etats-Unis, le revirement des taux d'intérêt a déjà commencé de manière hésitante, il pourrait continuer à se faire attendre en Europe. Cela bien que la Banque centrale européenne (BCE) réduise progressivement depuis 2017 son programme d'achat d'obligations, car on ne peut avoir la certitude que la croissance ravivée dans l'espace européen se maintiendra. En outre, le niveau élevé de la dette privée et publique complique la sortie de la politique de taux zéro et réduit aussi la marge de manœuvre de la Banque nationale suisse (BNS). Les intérêts à court terme devraient rester négatifs un certain temps encore. La BAS prévoit une normalisation graduelle de l'environnement des taux d'intérêt à partir de 2020.

2.2.1 Financement : guerre des prix accrue dans l'immobilier d'habitation, contraction du marché dans les énergies renouvelables

L'activité de construction a encore été très forte en 2017. En 2016 déjà, on a pu constater un certain excédent de l'offre en bâtiments administratifs et industriels. Durant l'exercice sous revue, le nombre de logements vides a également augmenté. Il existe bien sûr de grandes différences d'une région à l'autre : à Lausanne, Genève, Bâle et Zurich, la demande de logements à prix abordables reste à un niveau excessif. L'activité de construction devrait demeurer élevée en 2018. A moyen terme, cependant, un ralentissement paraît vraisemblable avec des répercussions sur la demande de financements.

La pression concurrentielle est toujours intense. Outre les banques, des caisses de pension ou autres grands investisseurs traquent aussi les bons risques. La tendance à recourir à des courtières ou courtiers, pour qui le coût est le premier critère, aggrave encore la guerre des prix en matière de financement hypothécaire.

Dans le secteur Financement entreprises, la BAS s'attend pour 2018 à un renforcement de la demande en raison de la bonne situation conjoncturelle. Le 1^{er} janvier 2018, la rétribution à prix coûtant (RPC) pour les énergies renouvelables a laissé place à un système de rétribution de l'injection axé sur les coûts avec commercialisation directe (SRI). Ce dernier complique le remboursement des productrices et producteurs de courant au moyen de subventions. La BAS devra déterminer, avec les premiers cas, la manière dont elle pourra répondre par des solutions de financement. La hausse du volume des crédits dans la production d'énergies renouvelables pourrait alors décélérer, avec des incidences sur les revenus.

RAPPORT DE SITUATION

2.2.2 Placement : ralentissement prévisible des marchés financiers et de capitaux

La décision prise par la BCE en octobre 2017 de réduire ses achats d'obligations n'a pas causé de turbulences sur les marchés financiers et de capitaux. Compte tenu de la vigueur de l'économie et de la marge de flexibilité existante en matière de politique monétaire, il est peu probable que de nouvelles mesures dans ce domaine nuiraient gravement au climat économique. La normalisation de la politique monétaire s'étendra vraisemblablement sur une longue période, et la BAS s'attend dès lors à un atterrissage en douceur. Plus les marchés ont confiance dans le scénario de sortie des banques centrales, plus le risque d'une volatilité accrue des marchés devrait diminuer. Un scénario qui reste toutefois à la merci d'événements politiques.

La crise générale des placements subsiste en 2018 et affecte particulièrement la BAS, notamment en raison de son univers de placement volontairement très limité. A cause de l'environnement de taux bas, toujours plus d'investisseuses et investisseurs se pressent dans le segment des placements Impact, car ceux-ci ont un profil risque-rendement attrayant. Cela rend possible la formation d'une bulle sur ce marché aussi ; une plus grande vigilance est donc de mise.

2.3 Cadre réglementaire : la pression réglementaire reste forte

La pression exercée en matière de réglementation reste forte et coûteuse pour l'ensemble des banques suisses. Le 1^{er} janvier 2017 est entré en vigueur l'échange automatique de renseignements (EAR) et l'échange de données commencera en 2018. La préparation des données destinées à l'Administration fédérale des contributions (AFC)

est une lourde tâche administrative. La BAS a continué d'adapter ses processus et procédures aux directives suivantes, nouvelles ou révisées :

- Gouvernance d'entreprise - banques (circulaire FINMA 2017/1), entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2017.
- Comptabilité - banques (circulaire FINMA 2015/1), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015.
- Publication - banques (circulaire FINMA 2016/1), entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

Les prescriptions de l'Ordonnance sur les fonds propres (OFR) et celles de la répartition des risques des banques et négociants en valeurs mobilières, modifiées par le Conseil fédéral en 2017, auraient pu avoir de graves répercussions sur l'activité commerciale de petites banques comme la BAS. La FINMA a tenu compte de leurs requêtes et prévoit maintenant de leur accorder davantage de facilités. L'exception en vigueur pour les financements d'immeubles d'habitation dans le pays, en particulier, est maintenue. Elle est très importante pour la collaboration de la BAS avec des maîtres d'ouvrage d'utilité publique.

3 ORIENTATION STRATÉGIQUE ET MESURES IMPORTANTES

3.1 La stratégie 2021 prend forme

Le cadre stratégique pour les années 2017 à 2021 (stratégie 2021), approuvé par le conseil d'administration à la fin de 2016, met l'accent sur l'activité commerciale orientée vers l'impact et sur la capacité de la BAS à servir d'exemple : par son activité de banque universelle, elle veut faciliter des projets qui permettent la transition vers une économie et une société durables. L'exercice sous revue a vu l'élaboration de stratégies sectorielles pour l'activité de placement, les affaires à l'étranger (cf. 3.2), le développement durable et le financement de l'agriculture durable. Les premières étapes de mise en œuvre ont abouti. En 2018, d'autres stratégies sectorielles verront le jour pour le secteur Financement, de même qu'en ce qui concerne la numérisation et la communication marketing.

3.2 Préparation des activités à l'étranger

La stratégie 2021 prévoit l'extension à l'étranger des activités commerciales de la BAS, pour autant que cela soit pertinent. La diminution des marges en Suisse incite la banque à étendre son champ d'action. La priorité va à la collaboration avec des organisations partenaires, dans lesquelles la BAS prend des participations ou avec lesquelles elle finance des projets dignes d'encouragement. Il est aussi envisageable de participer à des fonds orientés vers l'impact. La période stratégique 2017 à 2021 sert de phase pilote sur ce point.

Au cours de l'exercice sous revue, la BAS a entrepris les mesures nécessaires pour qu'un engagement à l'étranger puisse se dérouler prudem-

RAPPORT DE SITUATION

ment et avec des risques limités. Une condition importante demeure : l'adaptation des statuts de la banque, car son champ d'action est aujourd'hui limité à la Suisse. Si les actionnaires acceptent la modification lors de l'assemblée générale 2018, il faudra encore l'approbation de la FINMA, laquelle doit se prononcer sur le règlement d'affaires et d'organisation.

3.3 Identification numérique de la clientèle

En janvier 2018, la BAS a introduit l'identification numérique de la clientèle (Digital Client Onboarding). Il est désormais possible d'ouvrir une relation avec la banque de manière intégralement numérique. Ce nouveau canal vise à faciliter les démarches de la clientèle. Pour les personnes à l'aise avec un clavier et un écran, cela prend entre 15 et 30 minutes, sans sortir de chez soi. Le nouvel instrument sert aussi lors de l'ouverture d'une relation au guichet ou par correspondance. Pour les collaboratrices et collaborateurs, les étapes de traitement internes sont simplifiées et les processus rendus plus efficaces dans leur ensemble. L'identification numérique de la clientèle permet à la BAS de mieux ajuster la progression dans la banque de détail. Le projet a fortement sollicité l'équipe en 2017. Il a vu le jour en collaboration avec Business Solution Group et le développeur de logiciels Axon Ivy.

3.4 La base de fonds propres continue d'augmenter

La croissance qualitative (au sens de la mission de la BAS) ainsi que la croissance quantitative dans l'activité de crédit ne sont possibles qu'à condition que la base financière de la banque grandisse. Pour cette raison, la mobilisation de fonds propres supplémentaires a requis une attention particulière

dans l'exercice sous revue. La BAS mise à cet égard sur les mesures suivantes : elle veut constituer des réserves issues du bénéfice, gagner de nouvelles et nouveaux actionnaires, et aussi accueillir des organisations proches en tant qu'investisseuses. Grâce au compte 7sur7 Plus, réservé aux actionnaires et qui leur offre des conditions préférentielles, et grâce à une campagne de souscription d'actions couronnée de succès, le nombre d'actionnaires a considérablement augmenté : elles et ils sont actuellement 6468 à détenir une ou plusieurs parts de la BAS. Sa base de fonds propres a atteint un niveau confortable, avec un ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques de 18,98 pour cent. Compte tenu de la progression ainsi que des projets stratégiques et des évolutions réglementaires à venir, la banque tient à poursuivre ses efforts pour mobiliser des fonds propres.

4 MARCHÉ DES AFFAIRES EN 2017

4.1 Commentaires sur les comptes annuels

Fin 2017, le total du bilan de la BAS atteignait 1,745 milliard de francs : une saine augmentation de plus de 5,4 pour cent par rapport à l'année précédente. En 2017 aussi, les prêts ont progressé davantage que les dépôts, ce qui est réjouissant du point de vue de la structure du bilan.

Les dépôts de la clientèle se remettent à progresser, les actifs sous gestion continuent d'augmenter

A la fin de l'exercice 2016, les avoirs de la clientèle atteignaient 1,496 milliard de francs. Au 31 décembre 2017, ils étaient passés à 1,563 milliard de francs, ce qui correspond à une hausse de 4,5 pour cent. Pendant l'exercice 2017, la banque a enregistré un afflux net de nouveaux capitaux à hauteur de 109,8 millions de francs, soit 72,2 pour cent de plus que l'année précédente. L'ensemble des actifs sous gestion (Assets under Management, ou AuM) a augmenté de près de 127 millions à 1,919 milliard de francs, ce qui représente une progression de 7,1 pour cent.

Forte augmentation des prêts à la clientèle

Durant l'exercice sous revue, les prêts à la clientèle sont passés de 1,203 à 1,333 milliard de francs : un accroissement de 120 millions de francs ou 10,8 pour cent. Ce résultat est, certes, un peu inférieur à celui de 2016, mais toujours nettement supérieur à celui des années précédentes.

Produit positif des intérêts

Avec près de 80 pour cent, les opérations sur marges d'intérêts constituent le pilier central des recettes de la BAS. Le résultat brut des intérêts

RAPPORT DE SITUATION

s'est élevé fin 2017 à 20,9 millions de francs. En comparaison avec l'année précédente (20,6 millions), l'augmentation est de 1,6 pour cent. Ce montant vient en partie du produit des intérêts de l'activité de crédit : avec 19,7 millions de francs, il est légèrement supérieur aux chiffres de 2016 (19,4 millions). Le faible niveau du poste « charges d'intérêts » a également contribué à ce résultat positif. Le poste inclut aussi les intérêts négatifs répercutés sur la clientèle, de sorte que la BAS a comptabilisé des charges d'intérêts de 0,9 million de francs à fin 2017. Durant l'année en question, la banque a augmenté le poste « correctifs de valeur pour risques de défaillance » de 68'000 francs, montant décompté directement du résultat brut des intérêts. Le résultat net des intérêts s'établit ainsi à 20,8 millions de francs, soit environ 5,4 pour cent de plus que l'année précédente.

Le coût des liquidités continue de baisser

Fin 2017, la BAS détenait 158,6 millions de francs sur son compte de virement auprès de la BNS. La banque est une nouvelle fois au-dessus de la franchise de la BNS. La BAS détient en outre plus de 19 millions de francs d'avoirs sur des comptes d'autres banques. Sur ces avoirs, elle s'est acquittée d'environ 94'000 francs d'intérêts négatifs. L'année précédente, cette somme était de 238'000 francs.

Accroissement du rendement du négoce ainsi que des opérations de commissions et prestations de service

Dans les opérations de commissions et de prestations de service, la BAS a obtenu durant l'exercice sous revue un résultat de 4,1 millions de francs (année précédente : 3,7 millions de francs), soit une progression de 9,3 pour cent. L'activité de négoce a

rapporté 1,1 million de francs, c'est-à-dire 14,3 pour cent de plus qu'en 2016. Il s'agissait majoritairement d'opérations sur devises en lien avec la gestion de fortune.

Charges opérationnelles plus élevées

Par rapport à l'année précédente, les charges d'exploitation ont progressé de 8,1 pour cent et sont passées à 17,6 millions de francs (2016 : 16,3 millions de francs). Cette hausse tient principalement à l'augmentation des charges de personnel, en raison d'un volume d'activité plus important. La confrontation des postes de charges et de revenus montre un rapport coûts/revenus (Cost Income Ratio) de 66 pour cent (63 pour cent en 2016).

Un bénéfice raisonnable

Durant l'exercice sous revue, les autres corrections de valeur, provisions et pertes se sont élevées à 4,9 millions de francs (5,1 millions en 2016). Ce montant a été affecté aux autres provisions (réserves latentes). Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont été de 2,0 millions de francs, soit 26,5 pour cent ou 424'000 francs de plus que lors de la période précédente. Au bout du compte, l'année 2017 s'est terminée sur un résultat de 2,2 millions de francs (identique à 2016). Après déduction des impôts de 459'000 francs, le résultat annuel est de 1,7 million de francs, soit une diminution de 3,3 pour cent par rapport à l'année précédente.

Proposition d'affectation du bénéfice

Le conseil d'administration demandera à l'assemblée générale du 28 avril 2018 une affectation de 1,6 million de francs à la réserve légale générale et le versement de 1,25 pour cent de la valeur nominale par action à partir des réserves issues d'apports de capital exonérés d'impôts. Le conseil d'admini-

nistration proposera par ailleurs une dotation au Fonds d'innovation à hauteur de 100'000 francs, comme pour la plupart des années précédentes.

Révision résultant du Code des obligations

Le conseil d'administration a approuvé les présents comptes annuels le 27 février 2018. Le rapport de révision (cf. page 40 du présent document) a été remis en texte normal.

4.2 Commentaires sur l'évolution de la clientèle

Fin 2017, la BAS comptait 32'831 clientes et clients. Avec une augmentation nette de 1280 nouvelles relations d'affaires, la BAS a de nouveau gagné davantage de clientes et de clients qu'en moyenne sur les années précédentes.

Changements dans les avoirs de la clientèle

En ce qui concerne les avoirs de la clientèle, la tendance vers des formes de placement à long terme s'est maintenue. Les avoirs sur le compte 7sur7 ont diminué d'environ 2,2 millions de francs ou 1,8 pour cent, alors que 13,9 millions de francs sont allés alimenter le compte 7sur7 Plus, destiné aux actionnaires détenant au moins dix actions BAS, ce qui correspond à une progression de 25,4 pour cent. D'autre part, les fonds sur les comptes d'épargne et de placement ont augmenté de 26,8 millions de francs ou 4,9 pour cent. En tout, 321 clientes et clients ont opté pour le compte d'encouragement Oikocredit lancé en novembre 2016 et l'ont alimenté de près de 9,5 millions de francs. Les fonds déposés sur les comptes de prévoyance BAS 2 et BAS 3 ont nettement progressé, de 18,5 millions. La souscription d'obligations de caisse d'encoura-

RAPPORT DE SITUATION

gement a encore diminué. Le volume a baissé d'environ 11,5 millions de francs, soit 8,6 pour cent. En revanche, les obligations de caisse normales ont augmenté de 9,5 millions de francs. En fin d'année, près de 371,4 millions de francs étaient investis hors bilan, soit nettement plus que l'année précédente.

De la vitalité dans les activités de placement

Fin 2017, l'équipe de conseil en placement accompagnait 2223 personnes et institutions (en 2016 : 2202), pour une fortune totale de 781,8 millions de francs. Cela représente 28,9 millions de francs ou 3,8 pour cent de plus que pour l'exercice précédent. Le cercle de la clientèle s'élargit sans cesse : en fin d'année, la BAS suivait 17 clients institutionnels, dont une majeure partie d'ONG et de fondations d'utilité publique. Leur volume de placement s'étendait de 1 à 60 millions de francs.

Augmentation de la demande pour des mandats de gestion de fortune

Depuis le lancement de la gestion de fortune en 2014 jusqu'à fin 2017, l'équipe de conseil en placement a pu conclure 514 mandats de gestion totalisant 200,2 millions de francs. Cela représente 96 mandats de plus que l'année précédente, ou une augmentation de 23 pour cent. Sur ce volume, 245 mandats pour un total de 47,9 millions de francs sont des mandats Impact, c'est-à-dire qu'ils ont un impact positif particulièrement élevé sur l'environnement et la société. Les mandats de la stratégie Impact Fonds, lancée au printemps 2016, en font partie.

Forte croissance des activités de crédit et baisse du taux d'intérêt moyen des hypothèques

En 2017, les activités de crédit ont progressé de 130,3 millions de francs (plus 144 millions par rapport à 2016, ou 10,8 pour cent d'augmentation). Cette croissance est légèrement supérieure à celle de l'exercice 2016, mais bien plus élevée que les années précédentes et que la moyenne de la branche. La BAS veille à disposer d'un portefeuille de crédits diversifié aussi bien en ce qui concerne les régions que les branches d'activité, même dans le contexte d'une hausse des volumes. L'essentiel de la progression en 2017 tient au financement de grands projets immobiliers pour des coopératives d'habitation d'utilité publique dans la région lémanique.

Des prêts avec un impact social et écologique positif

Pour chaque crédit qu'elle octroie, la BAS indique si le projet financé génère un impact positif pour la société et l'environnement. La part des prêts (y compris les limites accordées) pouvant être attribuée à l'un des secteurs d'encouragement atteignait 85 pour cent fin 2017. La BAS dépasse ainsi son objectif, qui est d'au moins 80 pour cent. Le volume des crédits d'encouragement a reculé et s'élevait en fin d'année à 115,2 millions de francs (-0,5 pour cent). Les taux d'intérêt des crédits d'encouragement sont variables et, par conséquent, supérieurs à ceux des crédits à taux fixe, dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas. En ce moment, ils ne sont applicables que dans certaines situations de la clientèle.

4.3 Situation actuelle par rapport à des sujets clés de la réglementation

Une base de fonds propres croissante
Les fonds propres pouvant être pris en compte sont passés de 142,2 à 165,5 millions de francs durant l'exercice sous revue, grâce à des augmentations de capital en janvier et juillet 2017 à hauteur de 13,9 millions de francs ainsi qu'à l'affectation notable et déjà mentionnée aux autres provisions (réserves latentes). De ce fait, le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques s'est hissé à 18,98 pour cent, malgré la croissance du volume d'affaires. Cela représente une hausse de 1,73 pour cent par rapport à l'année précédente (17,25 pour cent).

Fin 2017, le ratio de levier de la BAS (ratio de fonds propres non pondérés) atteignait une valeur de 8,13 pour cent, dépassant ainsi nettement le minimum de 3,00 pour cent requis à partir de 2018. Pour les détails, il est fait renvoi aux chiffres clés concernant les prescriptions en matière de fonds propres, lesquels figurent en page 10 du présent document.

Un large actionnariat

Fin 2017, la BAS était entre les mains de 6468 actionnaires, soit 423 de plus que l'année précédente. La Fondation collective Nest reste la plus grande actionnaire, avec 4,37 pour cent des droits de vote. La composition détaillée de l'actionnariat se trouve en page 32 du présent document.

Une campagne de souscription d'actions couronnée de succès

En 2017, de nouveaux-elles et ancien-ne-s actionnaires ont souscrit des actions supplémentaires pour une valeur nominale totale de 11 millions de francs. Une première tranche de 3,8 millions de francs a été inscrite au Registre du commerce en été 2017.

RAPPORT DE SITUATION

Une seconde tranche de 7,2 millions de francs a fait l'objet d'une inscription au début 2018 et a été attribuée aux fonds propres de la banque à ce moment-là. La campagne de mobilisation 2017 a vu un peu moins d'actions souscrites que l'année précédente.

Des liquidités élevées

La BAS dispose toujours de liquidités élevées, mais elle a pu les réduire sensiblement en 2017. L'indicateur réglementaire qu'est le ratio de couverture de liquidités (Liquidity Coverage Ratio, ou LCR) a été nettement dépassé durant tout l'exercice sous revue. Au quatrième trimestre 2017, le LCR atteignait 156,5 pour cent (exigence réglementaire : 100 pour cent). Pour les détails, prière de se référer aux chiffres clés relatifs au LCR en page 11 du présent document.

5 ÉVALUATION DES RISQUES

La BAS suit une politique prudente des risques. Elle veille à un rapport équilibré entre rendement et risques, et elle gère activement ces derniers. Le conseil d'administration examine la situation de la banque en matière de risques à un rythme clairement défini. Il a édicté un règlement qui garantit que tous les risques importants sont enregistrés, circonscrits et surveillés. Un compte rendu annuel a pour but de fournir au conseil d'administration et à la direction générale une image complète de la situation de la banque en matière de risques. Une fois par an au minimum, le conseil d'administration procède à une évaluation des risques et vérifie l'adéquation des mesures prises. Les explications en page 17 du présent document donnent davantage d'informations concernant la gestion des risques.

En 2017, les risques principaux de la banque se trouvaient avant tout dans les domaines suivants :

- Contexte des taux : l'environnement de taux bas persistants et les intérêts négatifs de la BNS constituent des risques importants pour la BAS. Les mesures mises en place en matière de taux d'intérêt pour les affaires passives en 2015 et 2016 ont contribué à désamorcer provisoirement la situation. Depuis peu, la banque a enregistré un très fort afflux de fonds de la clientèle, si bien que ses liquidités dépassent de nouveau la franchise de la BNS.
- Evolution des marchés de capitaux : par rapport à l'année précédente, les risques de cours sont restés à un haut niveau, d'autant plus que la politique de taux bas de nombreuses banques centrales demeure inchangée et que les tensions géopolitiques subsistent. La BAS prévoit toujours une volatilité élevée. Elle surveille constamment l'évolution économique et oriente sa politique de placement selon un scénario en accord avec ses attentes.
- Risques de crédit : en 2017, les prêts ont augmenté de 10,8 pour cent et les limites de crédit octroyées de 2,4 pour cent. Cela indique un ralentissement de l'activité de crédit. La BAS estime les risques de crédit maîtrisables, car la diversification du portefeuille est bonne en ce qui concerne les secteurs et les régions, avec une légère prépondérance de construction de logements urbains et coopératifs. En 2017, la BAS n'a pas déploré de pertes majeures sur crédit qui auraient nécessité des corrections de valeur conséquentes.
- Risques de variation des taux d'intérêt : ces derniers se sont stabilisés durant l'exercice sous revue, malgré les décaissements élevés et la demande en financements sur le long terme, cela grâce à l'amélioration du ratio de fonds propres de la banque.
- Rendement de la gestion des liquidités : les possibilités de placement pour les immobilisations financières avec des contreparties de première qualité sont toujours presque inexistantes. Les placements qui arrivent à échéance ne peuvent être réinvestis, ce qui se répercute sur la rentabilité de la banque.
- Situation des fonds propres : la situation des fonds propres de la BAS s'est encore détendue en 2017. La banque va malgré tout continuer d'appliquer résolument les mesures de renforcement de sa base de fonds propres, afin de pouvoir poursuivre sa progression et répondre aux futures exigences réglementaires.

RAPPORT DE SITUATION

- Risques opérationnels : avec sa gestion active des risques opérationnels, la BAS satisfait toutes ses obligations légales et déontologiques. L'objectif est de garantir sa capacité à supporter les risques et de la renforcer, mais aussi d'éviter les pertes opérationnelles. C'est ce qui instaure la confiance de toutes les parties prenantes dans la banque (réputation).

6 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

6.1 Nombre moyen de postes à temps plein

Fin 2017, 107 personnes travaillaient pour la BAS (fin 2016 : 103), ce qui correspond à 86 équivalents temps plein. En moyenne, 83 personnes salariées à temps plein ont travaillé pour la BAS en 2017. Pendant l'exercice sous revue, 8 personnes ont quitté la banque. Dans le même temps, 12 l'ont rejointe. Leur intégration à la culture d'entreprise de la BAS a constitué une tâche importante pour les cadres. En fin d'année, le taux de fluctuation était de 5,6 pour cent (4,9 en 2016).

6.2 Changements importants de personnes

L'assemblée générale 2017 a nouvellement élu Braida Dür et Gérard Andrey au conseil d'administration. Tineke Ritzema Bloem a quitté le conseil d'administration au 5 octobre 2017. Elle était membre du comité de contrôle ainsi que de l'association Fonds d'innovation.

7 INNOVATIONS ET PROJETS

La BAS examine et améliore régulièrement ses produits, services et processus.

Nouveaux produits et services

- Début 2018, la BAS a introduit l'identification numérique de la clientèle (Digital Client Onboarding). Il est désormais possible d'ouvrir une relation avec la banque de manière intégralement numérique. Le nouvel instrument sert aussi lors de l'ouverture d'une relation au guichet ou par correspondance. Il rend les processus plus efficaces dans leur ensemble.
- Au cours de l'exercice sous revue, la BAS a conçu un prêt destiné à la transmission de fermes. Il permet à de jeunes agricultrices et agriculteurs de reprendre une exploitation agricole bio ou biodynamique pour laquelle il n'y a pas de succession interne à la famille.
- Une nouvelle version de l'e-banking sera mise en ligne en juin 2018. Les premiers travaux préparatoires ont eu lieu pendant l'exercice sous revue.
- En collaboration avec l'entreprise South Pole Group (dérivée des EPF), la BAS est la première banque suisse à avoir analysé l'empreinte CO₂ de son activité de placement et à l'avoir publiée dans son rapport de gestion. Depuis lors, le conseil en placement de la BAS peut proposer à ses clientes et clients de réaliser une analyse d'impact de leur portefeuille. Celle-ci révèle l'empreinte CO₂ de ce dernier ainsi que l'impact social et écologique des fonds Impact qu'il contient.

Optimisations de processus

- Lors de l'exercice sous revue, la BAS a lancé le conseil en ligne (Advice Online). Au moyen du logiciel, les conseillères et conseillers en placement établissent des profils de risque et des propositions d'investissement de manière électronique. Cela en tenant compte des besoins individuels et propres à la cliente ou au client, de sa situation financière, de ses objectifs et de ses attentes en matière de placements socioécologiques.
- Depuis 2017, le conseil en placement de la BAS travaille avec les indicateurs de risque d'Unriskomega. Jusqu'alors, l'équipe calculait elle-même ces chiffres. Elle le fait désormais seulement si les chiffres du prestataire ne sont pas exacts de son point de vue, ce qui peut être le cas surtout avec les fonds Impact. La raison est qu'Unriskomega évalue en particulier la volatilité, mais pas la liquidité restreinte, laquelle représente un risque supplémentaire pour les fonds Impact.
- L'an dernier, la BAS a introduit PIA-Link. Grâce à ce nouvel outil, la clientèle ne peut plus retirer davantage que son avoir en compte avec la carte Maestro.

RAPPORT DE SITUATION

8 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

En 2017, le conseil d'administration a décidé de vendre le Seminarhotel Möschberg, que la BAS avait repris en 2003 dans le cadre de la procédure concordataire de la coopérative Zentrum Möschberg. Il passera en 2018 en mains de ses nouveaux propriétaires, qui continueront de l'exploiter en tant qu'établissement de séminaires et conformément aux principes de base de l'agriculture organo-biologique.

9 PERSPECTIVES

L'environnement de taux exceptionnellement bas qui perdure continuera de mobiliser la BAS en 2018. Dans les opérations actives, la progression des prêts devrait nettement ralentir. Dans le même temps, la marge d'intérêts pourrait encore s'éroder fortement avec la consolidation de nombreux financements à recouvrer. L'avenir dira si, dans ces conditions-cadres exigeantes, la BAS sera en mesure de maintenir le produit des intérêts.

Dans l'activité de placement, on distingue deux mouvements opposés : d'une part, la base de la clientèle s'élargit et, d'autre part, on ne peut exclure de fortes corrections du marché avec des répercussions sur les fortunes sous gestion pour la clientèle. En fin de compte, le volume des dépôts, les fortunes sous gestion ainsi que les rendements des opérations de commissions et du négoce devraient pourtant continuer d'augmenter. Les avoirs en compte et les obligations de caisse évoluent plus lentement qu'auparavant, depuis l'ajustement des conditions pour les affaires passives en 2016. On note toutefois une accélération au cours du dernier trimestre de 2017. La nouvelle augmentation vigoureuse des fonds

propres a contribué à stabiliser les risques de variation des taux d'intérêt.

La stratégie 2021 met l'accent sur l'affinage du profil et sur le développement des instruments de crédit destinés aux segments de clientèle importants, par exemple pour la construction de logements d'utilité publique, les nouvelles énergies renouvelables et l'agriculture biologique. L'objectif de la BAS est de gagner en influence sur le marché pour ses partenaires. Elle veut – mieux que les autres banques – comprendre leurs défis et contribuer encore davantage à les relever.

Avec l'introduction de l'identification numérique de la clientèle (Digital Client Onboarding) au début de l'année 2018, la BAS a fait un premier pas majeur vers la numérisation de processus importants. Elle offre ainsi une plus grande efficacité, une meilleure sécurité dans les procédures ainsi que des avantages notables pour la clientèle. En 2018, la banque décidera dans quels domaines elle entreprendra les prochaines étapes de la numérisation. Cela dépendra des développements stratégiques dans le cadre du groupement informatique Esprit, dont la BAS fait partie. Un autre projet important est la mise en ligne de la nouvelle version de l'e-banking. Il offrira une interface plus claire et facilitera la saisie de paiements.

Le secteur Placement se consacrera intensivement à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle « Placements », et plus particulièrement de la stratégie pour le conseil en placement axé sur les organisations d'utilité publique. En outre, l'objectif est de renforcer la commercialisation afin de rendre accessibles à un public plus large les produits de placements exemplaires de la BAS.

La BAS demandera à l'assemblée générale 2018 de pouvoir œuvrer à l'étranger, car elle a la conviction qu'une

collaboration étroite avec des organisations partenaires aux valeurs similaires lui permettra d'étendre son champ d'action. Il s'agit surtout du financement commun de projets et entreprises dignes d'encouragement ainsi que de participations.

Pour pouvoir saisir ses chances sur le marché et continuer d'améliorer sa capacité de risque, la banque veut aussi mobiliser des fonds propres supplémentaires au cours de la période stratégique à venir.

Les questions de réglementation importantes et qui occuperont la BAS en 2018 sont les modifications de la Loi sur les services financiers (LSFin), de la Loi sur les établissements financiers (LEFin) ainsi que de l'Ordonnance sur l'infrastructure des marchés financiers (OIMF). La LSFin et la LEFin visent à instaurer des conditions concurrentielles homogènes pour les intermédiaires financiers et à mieux protéger la clientèle. L'OIMF contient, entre autres, les dispositions d'application de la Loi sur l'infrastructure des marchés financiers (LIMF). Le 1^{er} août 2017 est entrée en vigueur une version révisée de l'ordonnance, dans laquelle les dispositions helvétiques sur l'échange de garanties ont été adaptées aux directives de l'UE. La BAS suit attentivement cette évolution.

Le prochain rapport de durabilité sera publié avec les chiffres semestriels de 2018, comme en 2017.

EXIGENCES DE PUBLICATION

concernant les fonds propres et la liquidité*

Exigences de fonds propres		31.12.2017	31.12.2016
		en CHF	en CHF
Fonds propres pris en compte		165'613'000	142'247'000
Fonds propres de base durs (CET1)		144'129'000	122'668'000
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)		0	2'000'000
Fonds propres de base (T1)		144'129'000	124'668'000
Fonds propres complémentaires (T2)		21'484'000	17'579'000
Fonds propres requis (Exigences minimales)		69'816'000	65'978'000
Risques de crédit	Approche standard internationale**	64'360'000	57'102'000
Risques non liés à des contreparties	Approche standard internationale**	1'599'000	5'271'000
Risques de marché	Approche de-minimis	71'000	139'000
Risques opérationnels	Approche indicateur de base	3'786'000	3'537'000
(-) Déductions des fonds propres requis	Approche standard internationale**	0	-71'000
Volant anticyclique		7'777'000	6'906'000
Somme des positions pondérées par le risque		872'700'000	824'725'000
Volant anticyclique en proportion de la somme des positions pondérées par le risque		0,89%	0,84%
Ratio de fonds propres			
Fonds propres de base durs (ratio CET1)		16,52%	14,87%
Fonds propres de base (ratio T1)		16,52%	15,12%
Quote-part de fonds propres réglementaires (T1 & T2)		18,98%	17,25%
Exigences CET1 (selon dispositions transitoires OFR)		6,64%	5,96%
Exigences minimales		4,50%	4,50%
Volant de fonds propres		1,250%	0,625%
Volant anticyclique		0,89%	0,84%
CET1 disponible après déductions des exigences AT1 et AT2		15,02%	13,62%
CET1 Objectif de fonds propres (selon OFR)		8,29%	8,24%
Objectif banque catégorie 4		7,40%	7,40%
Volant anticyclique		0,89%	0,84%
CET1 disponible		14,92%	13,45%
T1 Objectif de fonds propres (selon OFR)		9,89%	9,84%
Objectif banque catégorie 4		9,00%	9,00%
Volant anticyclique		0,89%	0,84%
Tier 1 disponible		16,52%	15,05%
Objectif pour le capital réglementaire (selon OFR)		12,09%	12,04%
Objectif banque catégorie 4		11,20%	11,20%
Volant anticyclique		0,89%	0,84%
Fonds propres réglementaires disponibles		18,98%	17,25%

* selon circ.-FINMA 2008/22 et mise à jour OFR 1.7.2016 (publication partielle selon cm 7 ss.)

** 2016 Standard suisse

EXIGENCES DE PUBLICATION

Ratio de levier	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF
Leverage Ratio	8,13%	7,44%
Fonds propres de base (CET1 + AT1)	144'129'000	124'668'000
Exposition globale	1'773'383'000	1'674'534'000
Ratio de liquidité à court terme	31.12.2017	31.12.2016
	Total	Total
Ratio de liquidité à court terme LCR		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	187,48%	254,85%
Moyenne 2 ^e trimestre	189,32%	256,35%
Moyenne 3 ^e trimestre	185,69%	204,69%
Moyenne 4 ^e trimestre	156,50%	195,15%
Actifs liquides de haute qualité (HQLA)		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	241'593'333	322'091'000
Moyenne 2 ^e trimestre	235'697'483	298'747'333
Moyenne 3 ^e trimestre	229'023'883	247'752'000
Moyenne 4 ^e trimestre	236'113'049	241'382'333
Sorties nettes de trésorerie		
Moyenne 1 ^{er} trimestre	128'861'667	126'386'000
Moyenne 2 ^e trimestre	124'494'412	116'538'333
Moyenne 3 ^e trimestre	123'333'999	121'035'000
Moyenne 4 ^e trimestre	150'872'186	123'688'667

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Structure du bilan au 31 décembre 2017

Actifs	Annexe	31.12.2017	31.12.2016	Ecart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Liquidités		159'792'053	160'431'346	-639'293	0
Créances sur les banques		19'019'460	26'455'279	-7'435'819	-28
Créances sur la clientèle	7.1	116'026'083	116'367'057	-340'974	0
Créances hypothécaires	7.1	1'217'419'733	1'086'732'034	130'687'699	12
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7.2	401'367	313'745	87'622	28
Immobilisations financières	7.3	204'332'416	234'205'728	-29'873'312	-13
Comptes de régularisation		2'123'686	1'963'326	160'359	8
Immobilisations corporelles	7.4	19'989'787	19'751'771	238'016	1
Autres actifs	7.5	5'440'200	8'215'678	-2'775'479	-34
Total des actifs		1'744'544'785	1'654'435'965	90'108'820	5
Total des créances de rang subordonné		0	0	0	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0	0	0	0

COMPTES ANNUELS

I BILAN

Passifs	Annexe	31.12.2017	31.12.2016	Ecart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'319'718'529	1'250'963'780	68'754'749	5
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7.2	4'432'960	5'507'818	-1'074'858	-20
Obligations de caisse		243'457'000	245'451'000	-1'994'000	-1
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		0	2'000'000	-2'000'000	-100
Comptes de régularisation		2'426'852	2'195'873	230'979	11
Autres passifs	7.5	536'478	509'478	27'000	5
Provisions	7.9	28'367'614	23'543'122	4'824'492	20
Réserves pour risques bancaires généraux	7.9	11'050'000	11'050'000	0	0
Capital social	7.10	101'928'700	88'026'700	13'902'000	16
Réserve légale issue du capital		20'498'830	14'850'760	5'648'069	38
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		20'498'830	14'850'760	5'648'070	38
Réserve légale issue du bénéfice		9'242'458	7'501'000	1'741'458	23
Réserves facultatives issues du bénéfice		200'000	200'000	0	0
Bénéfice reporté/perte reportée		936'434	827'777	108'657	13
Bénéfice/perte (résultat de la période)		1'748'930	1'808'657	-59'727	-3
Total des passifs		1'744'544'785	1'654'435'965	90'108'819	5
Total des engagements subordonnés		0	2'000'000	-2'000'000	-100
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0	2'000'000	-2'000'000	-100

Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2017	31.12.2016	Ecart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements conditionnels	7.1, 8.1	939'247	1'250'615	-311'367	-25
Engagements irrévocables	7.1	56'685'565	38'098'875	18'586'690	49

COMPTES ANNUELS

II COMPTE DE RÉSULTAT

Structure du compte de résultat du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

		2017	2016	Ecart
	Annexe	en CHF	en CHF	en CHF
Résultat des opérations d'intérêts				
Produit des intérêts et des escomptes	9.1	19'699'648	19'352'032	347'615
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		0	3'094	-3'094
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		2'070'411	2'222'267	-151'856
Charges d'intérêts	9.1	-855'255	-991'680	136'425
Résultat brut des opérations d'intérêts		20'914'804	20'585'713	329'091
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	7.9, 9.4	-67'904	-803'396	735'492
Sous-total résultat net des opérations d'intérêts		20'846'899	19'782'317	1'064'583
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service				
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		2'509'008	2'129'905	379'104
Produit des commissions sur les opérations de crédit		106'759	138'557	-31'798
Produit des commissions sur les autres prestations de service		1'645'496	1'605'948	39'548
Charges de commissions		-191'584	-152'431	-39'153
Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations		4'069'679	3'721'978	347'701
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur		1'117'064	977'172	139'892
Autres résultats ordinaires				
Résultat des immeubles		580'381	511'032	69'350
Autres produits ordinaires		291'724	283'551	8'173
Autres charges ordinaires		-165'830	-62'877	-102'953
Sous-total autres résultats ordinaires		706'276	731'706	-25'431
Charges d'exploitation				
Charges de personnel	9.2	-11'050'281	-10'210'909	-839'371
Autres charges d'exploitation	9.3	-6'584'993	-6'104'141	-480'852
Sous-total charges d'exploitation		-17'635'273	-16'315'050	-1'320'224
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	7.4	-2'023'200	-1'599'589	-423'611
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	7.9	-4'873'999	-5'122'043	248'044
Résultat opérationnel		2'207'446	2'176'491	30'955
Produits extraordinaires		898	693	205
Charges extraordinaires		0	0	0
Impôts	9.5	-459'414	-368'527	-90'887
Bénéfice/perte (résultat de la période)		1'748'930	1'808'657	-59'727

COMPTES ANNUELS

III RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

	2017	2016
	en CHF	en CHF
Répartition du bénéfice/Couverture de la perte		
Bénéfice/perte (résultat de la période)	1'748'930	1'808'657
Bénéfice reporté/perte reportée	936'434	827'777
Bénéfice/perte au bilan	2'685'364	2'636'434
Répartition du bénéfice		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-1'600'000	-1'600'000
Attribution aux réserves facultatives issue du bénéfice	0	0
Distributions au moyen du bénéfice au bilan	0	0
Don à l'association Fonds d'innovation	-100'000	-100'000
Report à nouveau	985'364	936'434

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 28.4.2018 une distribution, exonérée de l'impôt anticipé, de CHF 1'364'184 (soit 1,25 % par action) issue des réserves en apports de capital exonérées d'impôts.

COMPTES ANNUELS

IV PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/ perte reporté(e)	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Capitaux propres au début de la période référence	88'026'700	14'850'760	7'501'000	11'050'000	1'027'777	0	1'808'657	124'264'894
Dividendes et autres distributions	0	-1'496'371	0	0	0	0	-100'000	-1'596'371
Autres dotations (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dotations (prélèvements) affectant les autres réserves	0	0	1'741'458	0	108'657	0	-1'708'657	141'458
Augmentation du capital	13'902'000	7'144'441	0	0	0	0	0	21'046'441
Autres apports/injections	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisition de propres parts au capital	0	0	0	0	0	51'480	0	51'480
Aliénation de propres parts au capital	0	0	0	0	0	-51'480	0	-51'480
Bénéfice (perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfice/Perte (résultat de la période)	0	0	0	0	0	0	1'748'930	1'748'930
Capitaux propres à la fin de la période de référence	101'928'700	20'498'830	9'242'458	11'050'000	1'136'434	0	1'748'930	145'605'352

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.1 Indication de l'entreprise ou du nom ainsi que de la forme juridique et du siège de la Banque

Généralités

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) est une banque à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également une représentation à la rue du Port-Franc 11 à Lausanne et un centre de conseil à la Kalkbreitestrasse 10 à Zurich ainsi qu'un bureau d'information à la rue de Berne 10 à Genève.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations de caisse d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont sans grande importance.

Fin 2017, la BAS employait, en valeur corrigée des postes à temps partiel, 86 collaboratrices et collaborateurs.

Opérations au bilan

Les opérations sur marges d'intérêts – acceptation de fonds de la clientèle et prêts à la clientèle – constituent la principale source de recettes. La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La BAS octroie égale-

ment des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et des entrepreneuses et des entrepreneurs indépendant-e-s. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

Les opérations interbancaires se composent principalement de transactions à court terme avec des contreparties de premier ordre.

A des fins de liquidité et de placement, elle détient dans les immobilisations financières un portefeuille composé principalement d'obligations en francs.

La BAS gère le risque de taux de son bilan par le biais de swaps de taux.

Opérations de commissions et de prestations de service

Les principaux revenus des opérations de commissions et de prestations de service sont générés par la gestion de fortune, le négoce de titres et la gestion de dépôt pour la clientèle, les placements fiduciaires et le trafic des paiements. La clientèle privée et institutionnelle et des entreprises commerciales ou industrielles ont recours à ces services.

Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle secondaire et comprennent notamment les virements pour les clientes et les clients, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès d'établissements bancaires helvétiques de premier ordre ainsi que dans des immobilisations financières.

Transactions commerciales

Les revenus des transactions commerciales résultent du négoce de devises et de titres pour le propre compte de la Banque. Le négoce de devises et de titres est effectué sans qu'elle détienne elle-même de portefeuille important.

5.2 Explications concernant la gestion des risques, notamment le traitement du risque de fluctuation de taux d'intérêt, d'autres risques de marché et des risques de crédit

Evaluation des risques

Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates décidées par le conseil d'administration permettent d'éviter, de limiter ou de couvrir ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 17.11.2017. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière n'est nécessaire dans les présents comptes annuels.

Gestion des risques

La gestion des risques repose sur le règlement relatif aux risques, qui est examiné au moins une fois par an par la

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

direction générale et le conseil d'administration. Des limites claires sont fixées pour les différents risques et leur respect est surveillé en permanence.

Risques de crédit

Cette rubrique regroupe tous les engagements pouvant entraîner une perte si les contreparties ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.

Prêts à la clientèle : dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques :

- Réduction des risques par l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par la répartition du montant destiné aux crédits sur autant de preneuses et preneurs de crédits que possible et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dé-

pendant du type de couverture et de la notation (rating) de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend de la solvabilité de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit.

Au siège, des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillères et conseillers pour traiter des questions particulièrement complexes. Les corrections de valeur et provisions sont contrôlées et ajustées au minimum une fois par trimestre.

Le suivi des **risques de fluctuation de taux** est assuré au moyen d'analyses périodiques, ce qui permet à la BAS, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan ainsi qu'aux « swaps » sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les « futures » sur taux d'intérêt, les « caps », les « floors » et les « forward rate agreements » ne sont pas utilisés.

Les **risques de marché et de liquidités** font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne.

Pour restreindre les **risques juridiques**, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et avocats indépendant-e-s.

Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices, ainsi que sur les risques y afférents.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est défini comme « le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel et à des systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Ce risque est limité au moyen de règlements internes, de directives relatives à l'organisation et d'aides au travail correspondantes ainsi que par des contrôles internes. La révision interne examine régulièrement le système de contrôle interne et rend directement son rapport au conseil d'administration.

Conformité et risques juridiques

La direction générale et le service du contrôle de la conformité (compliance) veillent à ce que l'activité de la BAS soit en adéquation avec les exigences réglementaires en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Ils sont responsables du contrôle des exigences et développements de l'autorité de surveillance, du législateur ou d'autres organisations. Ils veillent en outre à ce que les directives et règlements soient ajustés en fonction des évolutions réglementaires et à ce qu'ils soient respectés.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

5.3 Commentaires relatifs aux méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Son système de notation donne à la BAS l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Le suivi des risques de défaillance pendant toute la durée du crédit est garanti par une actualisation constante de la notation du crédit et une communication régulière avec la clientèle. Le système de notation comporte treize niveaux. Il permet d'évaluer les risques lors de l'attribution du crédit sur la base des pertes moyennes escomptées.

La banque classe toutes les créances dans l'une des treize catégories de notation. Les prêts des catégories 11, 12 et 13 sont considérés comme compromis et font l'objet de corrections de valeur individuelles. Pour les catégories de notation 1 à 10, des corrections de valeur pour les risques de défaillance latents sont en outre constituées. Dans le système, un facteur de risque de défaillance statistique est attribué à chaque catégorie de notation qui permet de calculer une correction de valeur par crédit et couverture pondérée.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles.

Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. La valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. Une créance n'est plus considérée comme compromise si elle ne doit plus être évaluée à la valeur de liquidation, c'est-à-dire quand le service d'intérêt et d'amortissement est de nouveau assuré normalement et qu'un éventuel dépassement du taux d'avance est écarté.

La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

5.4 Commentaires sur l'évaluation des garanties, notamment sur des critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs de nantissement

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. Le taux d'avance maximal d'un prêt diffère selon l'objet et n'est accordé que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

Maisons individuelles et appartements en propriété

La méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant est appliquée : la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.

Habitations collectives et immeubles commerciaux

De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du « discounted cash flow ».

Installations fixes

Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du « discounted cash flow » et celle de la valeur réelle.

COMPTES ANNUELS

V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

Cas particuliers

Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

5.5 Commentaires sur la politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés y compris les commentaires en lien avec l'utilisation de la comptabilité de couverture (Hedge accounting)

Des transactions sur des instruments financiers dérivés pour le compte de la banque ne sont en principe pas prévues, à l'exception des opérations à terme sur devises.

La banque peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs (ALM) afin de gérer le bilan et couvrir les risques de variation des taux (opérations de couverture). Il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures, notamment lorsque les tolérances aux risques définies par la banque pour la gestion des risques de taux ne seraient pas respectées. L'utilisation d'instruments financiers dérivés afin de se prémunir contre les risques de taux est décidée aussi bien sur la base de transactions individuelles que sur la base des évaluations ALM trimestrielles. Les relations de couverture ainsi que les objectifs et stratégies de gestion des risques sont documentés lors de la conclusion des opérations de couverture sur dérivés. Nous vérifions l'efficacité de la relation de couverture au moins à chaque date de clôture du bilan. Ce faisant, nous évaluons comment la situation actuelle en matière de risque de taux se présente sur le plan calculatoire sans et avec des instruments de couverture, et nous procédons à des ajustements en conséquence. On peut partir du principe que la relation de couverture est efficace lorsque les instruments de couverture utilisés permettent de réduire le risque de taux auquel s'ex-

pose la banque, selon le but poursuivi lors de la conclusion de la relation de couverture.

5.6 Commentaire des événements significatifs survenus après la date du bilan

Aucun événement avec un effet significatif sur la situation de la banque en matière de patrimoine, de finances et de résultats n'est survenu après la date du bilan.

5.7 Motifs qui ont conduit à une démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat

L'organe de révision n'a pas démissionné avant le terme de son mandat.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

6.1 Indication du type de comptes et, éventuellement, du type de standard comptable international reconnu par la FINMA, ainsi que des principes de comptabilisation et d'évaluation des différents postes du bilan et des opérations hors bilan

Bases

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation respectent le Code des obligations, les directives suisses de présentation des comptes pour les banques telles qu'elles sont stipulées dans la loi sur les banques, son ordonnance et les dispositions d'exécution de la FINMA, ainsi que les dispositions statutaires.

Principes généraux

La Banque Alternative Suisse établit un bouclage individuel statutaire avec une présentation fiable. La situation économique de l'entreprise y est présentée de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée.

Les comptes sont établis selon l'hypothèse que l'entreprise poursuivra ses activités. La comptabilisation se fait aux valeurs de continuité.

Les actifs, engagements et opérations hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et l'établissement des comptes se font dans la monnaie nationale (franc suisse).

Lorsque, au cours de la période de référence, des erreurs survenues durant les périodes précédentes sont mises à jour, elles sont corrigées par des écritures affectant le compte de résultat du bouclage de la période de référence. La correction peut être saisie dans les rubriques « charges extraordinaires » ou « produits extraordinaires » lorsqu'il s'agit d'opérations étrangères à l'exploitation.

Saisie et comptabilisation

Toutes les opérations sont comptabilisées dans les livres de la banque au moment de leur conclusion et évaluées à partir de ce moment conformément aux principes suivants. Les opérations sur titres ainsi que le trafic des paiements pour les clientes et les clients sont portés au bilan à partir de la date de règlement.

6.2 Indications relatives au traitement des différences de conversion des monnaies étrangères, à la méthode de conversion utilisée et aux principaux cours de conversion

Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour en vigueur. Les actifs monétaires sont convertis le jour du bilan au taux de change moyen en vigueur et portés au compte de résultat. Les différences de change entre le moment de la conclusion de la transaction et son exécution sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués pour les conversions de monnaie :

Cours à la date du bilan 2017 :

- EUR 1,1708
- USD 0,9809

6.3 Indications relatives à la saisie des opérations

Liquidités, créances et engagements envers les banques

Ces positions sont évaluées à la valeur nominale. Pour les risques identifiables, des corrections de valeur/des provisions doivent être constituées au cas par cas.

Créances sur la clientèle et créances hypothécaires, engagements envers des clientes et des clients

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance.

Portefeuilles de négoce en titre et métaux précieux

Les portefeuilles de négoce sont évalués à la valeur du cours à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

Valeurs de remplacement négatives et positives des instruments financiers dérivés

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques identifiables doivent faire l'objet de corrections de valeur individuelles.

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous la même position de résultat que celle des résultats de l'opération couverte.

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

Immobilisations financières

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués selon la « accrual method ». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance. Des gains ou pertes d'intérêts résultant d'aliénation ou de remboursement anticipé sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de participation, parts de placements collectifs de capitaux et les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

Participations

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position « Participations » quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

Immobilisations corporelles

L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur qui se révèlent nécessaires.

Les immobilisations corporelles (informatique*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50 pour cent.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

Les immeubles figurent au bilan à la valeur d'achat, qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires. Les bâtiments sont amortis sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (p. ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement si celle-ci est plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

Obligations de caisse

Les obligations de caisse sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Emprunts

Les emprunts sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Provisions

Une provision est un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieurement à la date de clôture du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique calculé de manière aussi objective que possible. Lorsque le facteur temps joue un rôle significatif, le montant de la provision doit être la valeur escomptée. Le montant des provisions doit correspondre à l'espérance effective des sorties futures de fonds. Il doit prendre en compte la probabilité et la fiabilité liées à ces sorties.

La sous-position « Autres provisions » peut contenir des réserves latentes.

Réserves pour risques bancaires généraux

Ces réserves sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les réserves pour risques bancaires généraux sont soumises à l'impôt et font partie des capitaux propres.

Propres titres de créances et de participation

Les propres titres de participation acquis sont saisis au moment de l'acquisition au coût de revient et déduits des fonds propres sous la position « propres parts au capital ». Il n'est procédé à aucune évaluation ultérieure.

Le produit de la revente provenant des propres titres de participation est comptabilisé sous la position « réserve

* A partir de la date du fonctionnement opérationnel

COMPTES ANNUELS

VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

légale issue du bénéfice ». La position « propres parts au capital » est réduite du montant du coût de revient correspondant à la revente.

Engagements de prévoyance

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

Les cotisations des employeurs dues aux institutions de prévoyance affiliées sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat (position « charges de personnel »).

Impôts

Sont considérés comme charges fiscales l'impôt sur le capital de l'année en cours et les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

Opérations hors bilan

Les opérations hors bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Pour les risques de perte identifiables, des provisions sont constituées dans le passif du bilan.

6.4 Motivation des modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation affectant l'année de référence, avec indication et commentaire de leurs influences, notamment sur les réserves latentes

Les corrections de valeurs pour les risques de crédit ne sont plus présentés bruts mais compensés avec les actifs, car les dispositions transitoires selon l'art. 69, al. 1 OB ne s'appliquent plus à partir de l'exercice 2017.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures				
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
Créances (avant compensation avec les corrections de valeur)					
Créances sur la clientèle	31'780'694	16'999'299	70'197'251	118'977'244	
Créances hypothécaires					
Immeubles d'habitation	938'997'243	0	189'175	939'186'418	
Immeubles commerciaux	22'389'998	0	0	22'389'998	
Artisanat et industrie	210'734'473	0	0	210'734'473	
Autres	52'219'752	0	0	52'219'752	
Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2017	1'256'122'160	16'999'299	70'386'426	1'343'507'885
	31.12.2016	1'131'152'315	19'073'911	62'868'104	1'213'094'330
Total des corrections de valeur compensées avec les prêts		-7'733'040	-91'565	-2'237'463	-10'062'068
Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)	31.12.2017	1'248'389'120	16'907'734	68'148'963	1'333'445'817
	31.12.2016				1'203'099'091
Opérations hors bilan					
Engagements conditionnels		275'191	0	664'057	939'247
Engagements irrévocables		2'252'602	0	54'432'963	56'685'565
Total hors bilan	31.12.2017	2'527'793	0	55'097'020	57'624'812
	31.12.2016	25'028'360	3'213'706	11'107'424	39'349'490
Présentation des créances compromises		Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Monant net	Corrections de valeur individuelles
		en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Créances compromises	31.12.2017	13'772'382	6'075'015	7'697'368	7'697'368
	31.12.2016	15'615'864	8'008'825	7'607'038	7'607'038

Commentaire concernant des changements significatifs dans les créances compromises :

Au 31.12.2017, le montant net des créances compromises et les corrections de valeur individuels sont en hausse de CHF 90'330.

Cette détérioration est due à des positions supplémentaires. Nos évaluations des risques se fondent systématiquement sur le principe de précaution.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	Instruments de couverture*		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF
Instruments de taux	205'196	4'251'989	48'250'000
Swaps	205'196	4'251'989	48'250'000
Devises	196'171	180'971	8'217'641
Contrats à terme	196'171	180'971	8'217'641
Total avant prises en compte des contrats de netting			
31.12.2017	401'367	4'432'960	
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	401'367	4'432'960	
31.12.2016	313'745	5'507'818	
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	313'745	5'507'818	
Total après prises en compte des contrats de netting			
	Valeurs de remplacement positives (cumulées)		Valeurs de remplacement négatives (cumulées)
	en CHF		en CHF
31.12.2017	401'367		4'432'960
31.12.2016	313'745		5'507'818
Répartition selon les contreparties			
Valeurs de remplacement positives (après prises en comptes des contrats de netting)	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres clients
31.12.2017	0	401'367	0
31.12.2016	0	313'745	0

* Instruments de couverture selon cm 431 ss.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.3 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances	203'691'111	233'480'927	210'982'328	243'204'960
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	203'691'111	233'480'927	210'982'328	243'204'960
Titres de participation	641'305	724'801	794'055	870'279
dont participations qualifiées*	0	0	0	0
Immeubles	0	0	0	0
Total	204'332'416	234'205'728	211'776'382	244'075'239
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	141'446'790	144'669'390	146'718'328	151'573'055

Répartition des contreparties selon la notation**

	AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans rating
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Titres de créances : valeurs comptables						
31.12.2017	168'073'185	14'017'927	0	0	0	21'600'000
31.12.2016	184'050'067	20'027'634	5'803'226	0	0	23'600'000

* au moins 10% du capital ou des voix

** La banque se base sur les ratings établis par S&P, Moody's et la Banque Cantonale de Zurich.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.3 Répartition des immobilisations financières (suite)

Titres de créances	31.12.2017	31.12.2016		31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF		in CHF	in CHF
Confédération	41'539'151	42'237'677			
Cantons					
Bâle-Campagne	1'001'595	1'001'970	Oesterreichische Kontrollbank	2'995'944	2'994'860
Bâle-Ville	9'246'255	9'394'556	Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	5'032'071	5'040'509
Berne	8'387'875	8'542'142	Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	18'189'901	18'655'896
Genève	9'114'326	9'173'269	PSP Swiss Property SA	0	2'005'503
Soleure	6'630'620	6'625'719	Banque Raiffeisen de Olten	5'000'000	7'000'000
Tessin	2'002'410	2'003'395	Régie autonome des transports Parisiens RATP	0	1'020'532
Zurich	9'364'741	9'366'208	Regiobank Solothurn	5'000'000	5'000'000
Banque Cantonale d'Argovie	0	4'078'483	Banque Cantonale de Schwyz	2'001'714	3'002'310
Baloise Holding	1'999'614	1'999'476	Spar- und Leihkasse Bucheggberg	3'000'000	3'000'000
Bank Gantrisch	3'000'000	3'000'000	Banque Cantonale de St-Gall	1'006'967	7'119'994
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG)	4'505'585	4'518'087	Ville de Berne	1'999'473	1'999'397
Bank Thalwil	3'000'000	3'000'000	Ville de Bienne	3'067'710	3'120'472
Banque Cantonale Vaudoise	2'994'115	2'993'455	Ville de Lausanne	0	3'000'000
Banque Cantonale de Bâle-Campagne	4'051'263	4'080'622	Ville de Lugano	1'994'058	1'992'038
Banque Cantonale de Bâle	3'999'992	3'999'983	Swedbank Mortgage AB	0	999'973
Central America Bank CABEI	1'992'133	500'439	Swisscom	4'512'542	4'515'176
CAF Development Bank of Latin America	500'297	3'500'482	Banque Cantonale de Zoug	2'001'183	2'001'601
Coop société coopérative	3'500'699	4'803'226	Banque Cantonale de Zurich	2'000'022	2'000'302
Deutsche Bahn	5'066'454	5'093'047			
Centrale d'émission pour la construction de logement (ccl)	2'487'360	2'491'536	Total	203'691'111	233'480'927
Entwicklungsbank des Europarates CEB	0	1'990'616	Titres de participation	641'305	724'801
Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft	2'600'000	2'600'000			
Eurofima	4'398'608	4'501'926	Total des immobilisations financières	204'332'416	234'205'728
Banque Cantonale de Fribourg	3'997'237	3'996'561			
Galenica SA	0	1'000'000			
Banque Cantonale de Glaris	1'497'839	1'496'611			
Hilti SA	1'000'723	1'001'590			
Kommunalbanken AS	0	1'008'632			
Nederlandsche Waterschapsbank	3'999'940	3'999'246			
Banque Cantonale Neuchâteloise	4'010'693	4'013'912			
Norges Statsb. NSB	0	999'501			

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.4 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2016	Change- ments d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Reprises	Valeur comptable 31.12.2017
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Immeubles à l'usage de la banque	12'373'315	-4'083'010	8'290'304	1'033'756	0	0	-211'910	0	9'112'150
Autres immeubles	15'474'708	-4'883'835	10'590'873	-1'033'756	2'943	-11'815	-239'823	0	9'308'422
Logiciels acquis ou propres développements	6'412'284	-6'406'143	6'141	0	1'218'773	0	-612'457	0	612'457
Autres immobilisations corporelles	15'349'215	-14'484'762	864'453	0	1'051'315	0	-959'010	0	956'758
Total des immobilisations corporelles	49'609'522	-29'857'750	19'751'771	0	2'273'031	-11'815	-2'023'200	0	19'989'787

7.5 Répartition des autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Compte de compensation	3'922'519	5'118'620	0	0
Comptes de passage	258'532	266'968	208'395	94'346
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	1'219'358	2'789'439	188'742	202'989
Coupons non encaissés, obligations de caisse dividendes courus	0	0	34'860	33'878
Autres actifs et passifs	39'791	40'652	104'480	178'265
Total	5'440'200	8'215'678	536'478	509'478

7.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
	en CHF	en CHF
Immobilisations financières	16'671'265	4'028'924

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.7 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'601'225	283'108
Total	1'601'225	283'108

7.8 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

a) Réserve de contribution de l'employeur (RCE)

Il n'existe pas de réserve de contribution de l'employeur.

b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engage- ment économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2017	31.12.2016			31.12.2017	31.12.2016
en %	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
111,20	0	0	0	623'164	623'164	584'385

Le degré de couverture provisoire de l'institution de prévoyance est de 115 % au 31.12.2017 (source : www.nest-info.ch, consulté le 1^{er} mars 2018).

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.9 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	31.12.2016	Utilisations conformes au but	Reclassifications	Différences de change
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour risques de défaillance	234'910	0	0	0
Autres provisions	23'308'212	-60'000	0	0
Total des provisions	23'543'122	-60'000	0	0
Réserves pour risques bancaires généraux (imposées)	11'050'000		0	0
Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays	9'995'239	0	0	0
dont corrections de valeur pour les risques de défaillances des créances compromises	7'607'362	0	0	0
dont corrections de valeur pour les risques latents	2'387'878	0	0	0

La hausse des autres provisions est due à la constitution de réserves latentes.

7.10 Présentation du capital social

Capital social	31.12.2017				
	actions A nom. CHF 100	actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende	
	Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres	en CHF
Capital-actions (entièrement libéré)	10'647	100'864	101'928'700	111'511	101'928'700
Total capital social	10'647	100'864	101'928'700	111'511	101'928'700
Capital autorisé	1'716	20'083	20'254'600	21'799	20'254'600
augmentation de capital effectuée en janvier 2016					
augmentation de capital effectuée en octobre 2016					
augmentation de capital effectuée en janvier 2017	50	10'091	10'096'000	10'141	10'096'000
augmentation de capital effectuée en juillet 2017		3'806	3'806'000	3'806	3'806'000
augmentation de capital en attente		7'206	7'206'000*	7'206	7'206'000

* effectuée en janvier 2018

** effectuée en janvier 2017

Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	31.12.2017
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
0	0	-15'508	219'402
0	4'900'000	0	28'148'212
0	4'900'000	-15'508	28'367'614
	0	0	11'050'000
-18'575	1'706'029	-1'620'627	10'062'066
-18'575	1'182'860	-1'074'557	7'697'090
0	523'169	-546'070	2'364'977

31.12.2016

actions A nom. CHF 100	actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende
Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres
			en CHF
10'597	86'967	88'026'700	97'564
10'597	86'967	88'026'700	97'564
5'298	56'630	57'159'800	61'928
	15'770	15'770'000	15'770
	3'246	3'246'000	3'246
50	10'091	10'096'000**	10'141

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.10 Présentation du capital social (suite)

Présentation de la structure de l'actionariat

La BAS s'appuie sur une pluralité d'organismes et exclut les rapports de force. Les actions à droit de vote ayant pour but de renforcer les pouvoirs de décisions ne sont proposées qu'à des organisations engagées dans les mêmes buts. Pour une question de transparence, la BAS publie les noms, le nombre d'actions et la part des droits de vote de toutes et tous les actionnaires possédant 3% ou plus de droits de vote. En plus, elle montre sous forme agrégée la répartition des actions.

Actionnaires avec plus de 3% de parts de droits de vote : NEST Fondation collective avec 4,37%

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires
1	1'010
2 à 5	1'583
6 à 10	1'868
11 à 20	983
21 à 50	719
51 à 100	208
101 à 999	92
Plus de 1'000	5

La « Réserve issue d'apports en capital exempts d'impôt » incluse dans ce rapport annuel a été acceptée par l'AFC à hauteur de CHF 13'005'152.15. La confirmation pour le montant résiduel est en attente.

7.11 Indication des créances et engagements envers les parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Affaires d'organes	5'503'950	5'182'250	859'330	1'450'976

Les affaires d'organes englobent, d'une part, les crédits et, d'autre part, les avoirs déposés par des organisations et des entreprises dans lesquelles des membres des organes de la BAS siègent à la direction ou détiennent des participations financières significatives.

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.11 Indication des créances et engagements envers les parties liées (suite)

Crédits aux organes

Preneuse/Preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		in CHF	
Bardet Nicole et Luc	Financement d'habitat privé pour le personnel	546'650	Nicole Bardet, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne	Financement d'habitat privé pour le personnel	540'000	Bonvin Etienne, direction générale BAS
Rohner Martin	Financement d'habitat privé pour le personnel	917'300	Rohner Martin, direction générale BAS
Schützen Rheinfelden Immobilien AG	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel/restaurant	3'500'000	Wuhrmann Albert, conseil d'administration BAS
Total		5'503'950	

Commentaires relatifs aux conditions :

Le personnel de la Banque Alternative Suisse SA est au bénéfice de conditions préférentielles usuelles sur le marché en ce qui concerne les affaires actives et passives ainsi que pour les prestations de services.

7.12 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

Indications relatives aux propres parts du capital

Valeur	Description	Prix moyen de la transaction	
		Nombre	en CHF
141724	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie B, valeur nominale CHF 1'000		
141725	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie A, valeur nominale CHF 100		
	Inventaire en début de période	0	
	Achats	330	156
	Ventes	330	156
	Inventaire en fin de période	0	

COMPTES ANNUELS

VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.13 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	A vue	Dénonçable	Echéance résiduelle jusqu'à 3 mois	Echéance résiduelle de 3 à 12 mois
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Actifs/Instruments financiers				
Liquidités	159'792'053	–	–	–
Créances sur les banques	19'019'460	0	0	0
Créances sur la clientèle	2'033'168	96'151'131	1'242'423	2'653'253
Créances hypothécaires	179'557	120'219'882	82'858'457	110'826'609
Opérations de négoce	0	–	–	–
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	401'367	–	–	–
Immobilisations financières	560'044	0	11'002'201	16'805'011
Total 31.12.2017	181'985'649	216'371'013	95'103'081	130'284'873
Total 31.12.2016	188'430'991	275'140'486	55'909'876	103'004'943
Fonds étrangers/Instruments financiers				
Engagements envers les banques	0	0	0	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	11'385'286	1'308'333'243	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4'432'960	–	–	–
Obligations de caisse	–	–	11'733'000	20'301'000
Total 31.12.2017	15'818'246	1'308'333'243	11'733'000	20'301'000
Total 31.12.2016	122'558'536	1'133'913'063	6'347'000	28'194'000

Echéance résiduelle de 12 mois à 5 ans	Echéance résiduelle de plus de 5 ans	Immobilisé	Total
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
–	–	–	159'792'053
0	0	–	19'019'460
10'195'386	3'750'722	–	116'026'083
587'997'794	315'337'434	–	1'217'419'733
–	–	–	0
–	–	–	401'367
149'429'935	26'535'225	0	204'332'416
747'623'115	345'623'381	0	1'716'991'112
644'722'440	367'291'692	0	1'624'505'189
0	0	–	0
0	0	–	1'319'718'529
–	–	–	4'432'960
144'231'000	67'192'000	–	243'457'000
144'231'000	67'192'000	0	1'567'608'489
141'314'000	71'596'000	0	1'503'922'599

COMPTES ANNUELS

VIII INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

8.1 Répartition des créances et engagements conditionnels

	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF
Autres engagements conditionnels	939'247	1'250'615
Total des engagements conditionnels	939'247	1'250'615

8.2 Répartition des opérations fiduciaires

Monnaies converties en CHF	CHF	EUR	DIV	Total en CHF
Crédits fiduciaires				
31.12.2017	9'399'000	0	294'270	9'693'270
31.12.2016	10'629'000	0	306'390	10'935'390

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Depuis le 15.1.2015 les avoirs déposés auprès de la BNS sont soumis à un taux d'intérêt négatif. En outre, nos avoirs à vue déposés auprès d'autres banques sont également soumis à un taux d'intérêt négatif.

Depuis le 1.1.2016 la BAS prélève sur le compte pour le trafic des paiements des personnes privées un intérêt de -0,125 %. Le taux négatif de la BNS de -0,75 % est répercuté sur les comptes d'épargne et de placement à partir d'une franchise de CHF 100'000. Pour le compte courant la franchise est de CHF 1 mio. Elle est de CHF 0,5 mio. pour le compte de dépôt pour associations et organisations à but non lucratif. L'intérêt négatif sur les comptes réduit la charge d'intérêt de CHF 446'000.

9.2 Répartition des charges de personnel

	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	8'626'058	7'965'288
dont conseil d'administration	215'154	243'065
dont direction générale	749'691	694'481
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	623'164	584'385
Prestations sociales	964'785	929'302
Autres charges de personnel	836'274	731'934
Total charges de personnel	11'050'281	10'210'909

9.3 Répartition des autres charges d'exploitation

	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF
Coûts des locaux	408'466	417'039
Charges de bureaux	541'117	498'698
Charges relatives à la technologie de l'information et de la communication	2'890'140	2'457'128
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	119'000	74'438
Services divers	914'268	881'242
Charges de communication	1'055'918	999'759
Frais juridiques et de poursuites	205'220	351'161
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	226'638	186'522
dont pour prestations d'audit financier et prudentiel	226'638	186'522
dont pour d'autres prestations de service	0	0
Autres charges d'exploitation	224'227	238'155
Total charges d'exploitation	6'584'993	6'104'141

COMPTES ANNUELS

IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions

Durant l'exercice sous revue la BAS n'a aucune position à déclarer.

9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

	31.12.2017	31.12.2016
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants	459'414	368'527
Total impôts	459'414	368'527
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	21 %	17 %

COMPTES ANNUELS

X CHIFFRES-CLÉS

Statistique des secteurs d'encouragement

Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2017

Secteur d'encouragement	Part	Obligations de caisse nominales	Taux d'intérêt moyen	Crédits utilisés	Part utilisée
	en %	en CHF	en %	en CHF	en %
Agriculture durable	22,34	27'374'000	0,13	13'610'533	49,72
Coopération solidaire	0,29	358'000	0,00		
Energies renouvelables	38,14	46'724'000	0,14	89'016'738	190,52
Formation et culture	8,07	9'886'000	0,11	1'695'475	17,15
Habitat ou espace de travail durable	4,90	6'004'000	0,16	751'950	12,52
Inclusion sociale	0,44	537'000	0,00		
Mobilité durable	3,55	4'345'000	0,10		
Modèles d'affaires durables	17,88	21'904'000	0,12	7'903'640	36,08
Santé et bien-être	4,39	5'377'000	0,17	2'979'500	55,41
Total	100,00	122'509'000	0,13	115'205'886	94,04
Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement			0,13		
Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse			0,55		

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

(TRADUCTION)

Assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 12 - 38 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 28 février 2018

Grant Thornton Bankrevision AG

Marco Valenti

Expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Thomas Wirth

Expert-réviseur agréé

RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE

Point fort de l'année 2017 : la numérisation

L'organe de contrôle d'éthique a examiné, pour l'exercice 2017, les implications éthiques de la numérisation pour la Banque Alternative Suisse (BAS). Il s'est concentré sur la réflexion éthique d'une transformation éventuelle de la BAS en une banque plus fortement numérisée. Cela a permis de mettre en évidence les aspects de la numérisation que la banque a déjà réalisés ou ceux qu'elle pourra encore concrétiser à l'avenir.

Bases éthiques

A chaque étape de la numérisation, il est important d'avoir conscience de ses propres marges de manœuvre, et aussi de garder à l'esprit dans quelle mesure la numérisation est compatible avec l'idéal de personnes responsables et avisées. Dans le présent rapport d'éthique, l'accent est mis sur l'aptitude du personnel et de la clientèle à assumer ses responsabilités et à agir avec maturité.

Numérisation et accomplissement de la mission

La numérisation est fondamentalement positive pour l'accomplissement de la mission de la BAS : elle augmente le rayon d'action de la banque et, du même coup, la diffusion de ses valeurs. Les ressources libérées par l'allègement des tâches administratives peuvent immédiatement servir à remplir la mission. On ne distingue aucune contradiction directe entre la numérisation et les valeurs centrales de la BAS. La banque mène en outre un processus de réflexion pour savoir si elle peut, voire si elle doit utiliser les technologies numériques comme les

Fintech, quand celles-ci favorisent l'intérêt général tel que défini par la BAS.

Numérisation et personnel

La BAS précise qu'elle utilise la numérisation pour faire face à sa croissance continue, et non pas pour réduire ses effectifs. Il n'y a guère d'incertitude chez les collaboratrices et collaborateurs quant à leur rôle futur. Et l'utilisation accrue de logiciels ne suscite pas non plus une perte de sens de leur travail. Au contraire : la satisfaction est explicite, puisque la numérisation permet d'alléger les processus répétitifs et de dégager du temps pour des tâches plus porteuses de sens. La BAS veille à ce qu'une standardisation renforcée s'accorde aux attentes des collaboratrices et collaborateurs critiques et enthousiastes.

Logiciels et éthique

Contrairement à nous, les ordinateurs prennent des décisions équitables, cohérentes et exemptes de toute émotion. Mais en même temps, ils reposent sur des algorithmes qui restreignent forcément la liberté des êtres humains. La BAS a des exigences éthiques élevées vis-à-vis de ses collaboratrices et collaborateurs. Un socle de valeurs fortes et communes assure que toutes et tous travaillent dans le même but. La numérisation peut aider à atteindre ce dernier plus facilement et plus efficacement. La BAS met en œuvre des technologies numériques là où elles soutiennent le personnel, sans l'empêcher de prendre ses décisions éthiques.

Numérisation et clientèle

Les collaboratrices et collaborateurs de la BAS interrogé-e-s considèrent d'un

œil plutôt sceptique les technologies numériques dans le conseil à la clientèle, que ce soit dans l'activité de placement ou le financement. Le contact personnel revêt une grande valeur : il ne doit pas constituer un moyen d'atteindre des objectifs de vente ou autres, mais donner une occasion aux conseillères ou conseillers et à la clientèle de faire connaissance. La teneur des discussions ne doit pas dépendre d'algorithmes. L'exigence de la BAS quant à une clientèle autonome, critique et engagée serait difficilement compatible avec une virtualisation maximale vis-à-vis de l'extérieur ; dès lors, celle-ci n'est pas souhaitable.

Numérisation et protection des données

La protection des données est un sujet sensible, que la BAS prend très au sérieux. Comme la numérisation exige davantage de collaborations avec des fournisseurs externes, la pression augmente quant à la protection des données. Il est donc nécessaire que la banque élabore une politique en la matière, dans laquelle elle explique les principes qu'elle vise et les mesures qu'elle entend adopter afin de garantir la protection des données.

Olten, le 12 décembre 2017

Dr Dorothea Baur

MEMBRES DES ORGANES

jusqu'au 31.12.2017

Membres du conseil d'administration

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Gerhard Andrey 1976 Granges-Paccot/CH –	29.4.2017	Membre du comité de contrôle dès le 5.10.2017 ; Membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur du bois ETS, Informaticien EPG	Partner Liip AG	Vice-président des Verts suisses ; Membre du comité de Pro Familia Fribourg ; Membre du comité de CH Open ; Membre du comité consultatif de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg	CHF 8'125.00
Christina Aus der Au 1966 Frauenfeld/CH 10 actions	20.5.2005	Membre du comité des crédits ; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation ; Membre de la commission d'édition moneta	Prof. Dr en théologie, Université de Bâle	Directrice théologique au Centre de développement ecclésial, Université de Zurich	Membre du comité consultatif d'éthique du Bulletin des médecins suisses ; Membre de la commission Thurgovie Santé	CHF 21'250.00
Nicole Bardet 1980 Romont/CH 7 actions	24.5.2013	Déléguée de l'association du personnel BAS ; Membre de l'association Fonds d'innovation	BA of Science en Management HEC	Conseillère financement à la BAS ; Responsable représentation Lausanne	Conseillère générale Romont (Les Verts) ; Présidente de la FRC Fribourg ; Membre du comité directeur de la FRC ; Membre du Cercle Suisse des Administratrices ; Membre du conseil de fondation de Pain pour le prochain ; Caissière de la section des Verts Glâne-Veveyse	–
Braida Dür 1982 Goldswil/CH –	29.4.2017	Membre du comité des crédits dès le 5.10.2017 ; Membre de l'association Fonds d'innovation	CFC d'agricultrice ; Agronome HES ; Mastère en science Sustainable Agricultural and Forestry Production Systems	Collaboratrice scientifique HAFL, agricultrice	Membre de l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) ; Communauté d'intérêts Lait de pâturages (Weidemilch) ; Association d'économie alpestre de Berne	CHF 8'750.00
André Günter 1969 Zürich/CH 21 actions	24.5.2013	Membre du comité des crédits dès le 5.10.2017 ; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation dès le 5.10.2017	MBA pour cadres ; Dipl. fédéral d'expert économiste ; Dipl. fédéral de spécialiste en économie bancaire ; Employé de banque	Entrepreneur	Président du conseil de fondation de dropforlife, Zurich	CHF 15'625.00
Sven Lidén 1963 Einsiedeln/SWE 45 actions	24.5.2013	Président du comité des crédits ; Président de l'association Fonds d'innovation	Licences en sciences économiques (lic. oec., lic. rer. publ.) HSG	PDG d'Adveq, Zurich	Membre du comité de my blue planet, Winterthur ; Président du CA d'EnvSocGov AG, Zurich, en liquidation ; Président du conseil d'administration Enaio Invest AG, Baar ; Membre du comité de direction de la fondation Rroma, Zurich	CHF 24'625.00
Tine Ritzema Bloem 1966 Genthod/NL 20 actions	24.5.2013 jusqu'au 5.10.2017	Membre du comité de contrôle ; Membre de l'association Fonds d'innovation	Master en évolution de l'économie	Directrice Fondation HES-SO Genève pour le logement étudiant, Geloge	Vice-présidente & présidente ad interim d'ACTARES ; Membre CA Symbiotics SA ; Membre de Sustainable Finance Geneva	CHF 3'569.00

Selon la circulaire 2017/01 Gouvernance d'entreprise – banques de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), tous les membres du conseil d'administration remplissent les exigences en matière d'indépendance, à part Nicole Bardet, représentante du personnel.

MEMBRES DES ORGANES

Membres du conseil d'administration (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
Albi Wuhrmann 1961 Rheinfelden/CH 20 actions	8. 5. 2010	Vice-président; Président du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Employé de commerce; MBA partiel IBS International Banking School, New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden, clinique privée de psychosomatique	Président du CA Schützen Rheinfelden Holding AG; CA Schützen Rheinfelden AG; CA Schützen Rheinfelden Immobilien AG; CA Rhein-Parking AG, Rheinfelden; CA Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden; Comité du club Rotary Rheinfelden-Fricktal; Président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden; Membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden; Président de l'association Puck, Rheinfelden (association de sponsors pour le club de hockey sur glace Rheinfelden); CA b. t. boutique für bild & ton AG, Giebenach	CHF 34'000.00
Anita Wymann 1966 Zürich/CH 27 actions	7. 5. 2004	Présidente; Membre de l'association Fonds d'innovation	lic. iur.; CAS Gestion d'entreprise, Université de Zurich; Employée de banque diplômée	Associée et directrice de Wymann + Friedrich GmbH, Weiningen ZH	Membre du CA de Glattwerke Dübendorf; Professeure de droit ainsi que de banque et finance, e. a. à la haute école de Kalaidos (CYP) et à l'école de commerce KV Zurich; Membre du comité de l'association Sappho; Révisseuse des comptes de Verein Wybernet	CHF 82'960.00
Dana Zumr 1963 Zug/CH, CZE 10 actions	16. 5. 2009	Membre de l'association Fonds d'innovation	Dr oec. HSG; Formatrice brevetée; Conseillère en organisation	Directrice de la fondation Jesuiten Weltweit et de la fondation Franz Xaver, Zurich	Présidente de la coopérative de construction et d'habitation W'Alter, Zug; Présidente de l'association éditrice «Das alternative Bulletin»; Révisseuse des comptes de l'association «Alternative - Les Verts du canton de Zoug»; Révisseuse de l'Union syndicale du canton de Zug	CHF 16'250.00

MEMBRES DES ORGANES

Membres de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rétributions brutes totales
Ursula Baumgartner 1972 Opfikon/CH 3 actions	1. 5. 2016	Secteur Financement	Economiste d'entreprise, spécialiste bancaire avec diplôme fédéral; Planificatrice financière diplômée; Executive MBA Financial Services & Insurance, HSG	–	90% CHF 158'037.60
Etienne Bonvin 1965 Riken AG/CH 20 actions	21. 8. 2001, à la BAS dès le 1. 10. 1997	Secteur Logistique et services; Organes de révision; Président du conseil des fondations BAS 2 et BAS 3; Gérant de l'association Fonds d'innovation	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	Comité Spitex	100% CHF 194'701.50
Michael Diaz 1972 Zürich/CH 20 actions	1. 1. 2013	Secteur Placement; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	lic. oec. publ.; Master d'études avancées en éthique appliquée	Comité directeur Association CRIC - Association pour le soutien à l'éthique et la durabilité des placements	100% CHF 178'899.35
Martin Rohner 1966 Basel/CH 35 actions	1. 1. 2012	Président de la direction générale; Secteur Gestion d'entreprise	lic. sc. écon. HSG, Gestion d'entreprises; M. phil., Environnement et développement	Conseil de fondation SWISSAID; Conseil d'administration de Choba Choba AG	100% CHF 218'053.00

Membres de l'organe de contrôle d'éthique

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonction au sein de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Rémunération
Ulrich Thielemann 1961 Berlin/DE –	1. 10. 2005 jusqu'au 29. 04. 2017	Organe de contrôle éthique	Diplômé en économie, docteur en économie HSG, professeur d'éthique économique à l'Université de St-Gall	Directeur du MeM, Institut berlinois pour l'éthique des affaires; Collab. scient. à la chaire de gestion d'entreprise à l'Université à distance de Hagen	Membre du comité consultatif du forum Economie de marché écologique et sociale; Membre du groupe de travail Ethique financière & équité fiscale du Conseil de l'avenir de Francfort	–
Dorothea Baur 1975 Zürich/CH –	29. 04. 2017	Organe de contrôle éthique	Dr. rer. publ. HSG	Propriétaire et directrice de Baur Consulting AG	Membre du conseil de fondation de la Büchi Foundation; Membre du comité de l'académie Ethos	CHF 25'000.00



**BANQUE
ALTERNATIVE
SUISSE**

Banque Alternative Suisse SA
Rue du Port-Franc 11
Case postale 161
1001 Lausanne
T 021 319 91 00
contact@bas.ch
www.bas.ch

Bureau genevois d'information
Rue de Berne 10
1201 Genève
T 022 800 17 15
geneve@bas.ch
www.bas.ch

Vous trouverez nos heures
d'ouvertures sur www.bas.ch.



**ALTERNATIVE
BANK
SCHWEIZ**

Alternative Bank Schweiz AG
Amthausquai 21
Postfach
4601 Olten
T 062 206 16 16
contact@abs.ch
www.abs.ch

Beratungszentrum Zürich
Kalkbreitestrasse 10
Postfach
8036 Zürich
T 044 279 72 00
zuerich@abs.ch
www.abs.ch

Unsere Öffnungszeiten finden
Sie auf www.abs.ch.